



Groupement Interbancaire Monétique de
l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

TERMES DE REFERENCE

SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA

1- PRESENTATION DU GIM-UEMOA

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est une zone intégrée regroupant les Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Elle présente les caractéristiques essentielles ci-après :

- Environ 141 millions d'habitants ;
- Environ 160 banques, établissements financiers et postaux ;
- Un Institut d'émission commun aux huit Etats, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Une monnaie unique, une même langue et une politique commune monétaire et de crédit.

Ces spécificités constituent un atout considérable pour le développement de la monétique dans la région.

La BCEAO a ainsi initié un important projet de modernisation des systèmes et moyens de paiement dont l'un des volets principaux est la mise en place d'un système interbancaire de paiement et de retrait par carte au sein des huit Etats membres.

Dans le cadre de ce volet pour lequel la BCEAO joue un rôle fédérateur, la mise en place dudit système a été assurée par le GIM-UEMOA pour le compte de ses membres.

En initiant le projet monétique interbancaire, les banques, établissements financiers et postaux et institutions de micro finance membres du GIM-UEMOA, parties prenantes au système interbancaire, se sont fixé les objectifs ci-après :

- Développer de manière efficace les moyens modernes de paiement, afin d'augmenter leur productivité interne, d'apporter de nouveaux services à la clientèle, et de promouvoir l'utilisation des moyens de paiement modernes ;
- Mettre en commun les moyens nécessaires pour le traitement des opérations monétiques, et ainsi éviter la multiplication des investissements aussi bien humains que matériels ;
- Réaliser en commun ou partager la charge des investissements particulièrement coûteux en monétique.

Le GIM-UEMOA a été constitué en février 2003, sous forme de Groupement d'Intérêt Economique.

Toutefois, afin de faire face aux changements importants intervenus dans l'écosystème de la monétique, aux innovations technologiques et à l'évolution du contexte économique, social et sociétal de la zone UEMOA, les instances du GIM-UEMOA ont décidé de le doter d'une forme juridique plus appropriée pour lui permettre de poursuivre sa mission. Ainsi, depuis le 23 décembre 2016, le GIM-UEMOA est devenu une société anonyme.

A ce jour, le GIM-UEMOA regroupe plus d'une centaine d'actionnaires et assure les missions ci-après :

- Promouvoir les systèmes et moyens de paiement électroniques auprès des secteurs bancaire et financier, des administrations et des populations de l'UEMOA ;
- Assurer de manière efficiente la gestion du système monétique interbancaire ;

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

TDR : SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA

• p1

- Assurer l'interopérabilité, la compensation et la sécurité des transactions électroniques entre les acteurs ;
- Garantir l'application des règles opérationnelles conformes aux principes de gouvernance et de régulation de la monétique régionale, édictés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Assurer une veille technologique et réglementaire efficace, ainsi qu'une conformité aux normes régionales et internationales.

Suite de la définition du plan stratégique décennal du chantier monétique interbancaire régional (2016-2025), les Instances de gouvernance positionne le GIM-UEMOA en tant qu'Opérateur Global Régional couvrant trois activités principales et complémentaires :

- Le schéma de paiement à travers la mise à disposition d'une application de paiement et des spécifications pour l'émission de cartes bancaires régionales et autres instruments de paiement ainsi que la gestion du cadre de gouvernance opérationnelle y relatif. Le GIM-UEMOA entreprend ainsi d'accroître le rayonnement de la carte de paiement régionale au-delà de la zone UEMOA, à travers des partenariats d'acceptation réciproque avec d'autres schémas de paiement nationaux ou régionaux. Il s'agit aussi de développer un écosystème ouvert en établissant des ponts avec l'ensemble des instruments de paiement alternatifs à la carte.
- Le Switching qui assure l'interopérabilité des transactions électroniques de tous les acteurs du marché. Le GIM-UEMOA ouvre son activité d'interopérabilité à tout type d'acteurs susceptibles de remettre des transactions électroniques à la compensation (routage, compensation des transactions cartes, mobile, e-commerce, transfert d'argent, etc.).
- Le Processing à travers l'infogérance et le traitement technique par délégation des produits et services électroniques, l'offre des solutions à forte valeur ajoutée et porteuses d'innovation.

2- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique décennal, le GIM-UEMOA s'est engagé dans un processus de repositionnement visant à consolider ses offres de services. Cette démarche s'appuie sur une feuille de route technologique qui prévoit la réalisation de plusieurs projets structurants, essentiels pour répondre aux enjeux stratégiques et technologiques de la région. Les principaux axes de cette feuille de route incluent :

- **La création des conditions de l'autonomisation technologique** : Assurer que le GIM-UEMOA dispose des infrastructures et des compétences nécessaires pour être autonome sur le plan technologique.
- **Le repositionnement technologique du GIM-UEMOA au sein de l'écosystème régional**: Renforcer la position du GIM-UEMOA en tant qu'acteur clé dans le domaine technologique au sein de la région UEMOA.
- **Le développement du portefeuille de services** : Introduire de nouveaux usages de paiement et services innovants pour répondre aux besoins évolutifs du marché.

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

TDR : SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA

• p2

Un des projets majeurs identifiés est la création d'un **Cloud Souverain et de Confiance**. Ce projet est crucial en raison des enjeux sécuritaires, de souveraineté, et économiques qu'il représente, tant pour les Etats que pour la région. Le Programme SOUVERA, lancé par le GIM-UEMOA, vise à déployer des services de cloud souverain et des solutions d'IA souverains pour améliorer l'efficacité opérationnelle, garantir la souveraineté des données, et accélérer la transformation numérique, tout en respectant les normes réglementaires et de sécurité.

Afin de tirer pleinement parti de ces évolutions, le GIM-UEMOA souhaite se doter d'un **cadre de gouvernance des données robuste, fédérateur et aligné sur les meilleures pratiques internationales (DMBOK, Data Mesh, ISO)**, et d'une **stratégie de monétisation des données** permettant de transformer cet actif en source de revenus, tout en restant conforme aux exigences réglementaires et éthiques.

La donnée est devenue, dans l'économie numérique actuelle, un **actif stratégique essentiel** pour les organisations, au même titre que les flux financiers ou les infrastructures techniques. Dans le cadre de sa mission régionale de modernisation des systèmes de paiement et de services financiers, le **GIM-UEMOA** gère, collecte et traite quotidiennement des volumes importants de données opérationnelles, transactionnelles et réglementaires, issues de ses membres et partenaires.

Jusqu'ici, la gestion de ces données s'est principalement concentrée sur la réponse aux besoins opérationnels immédiats et la production de rapports réglementaires. Cependant, cette approche **centralisée et orientée production** montre aujourd'hui ses limites, notamment face aux nouveaux enjeux :

- Garantir la **qualité, la fiabilité et la sécurité des données**, dans un environnement de plus en plus réglementé (BCEAO, RGPD, lois nationales)
- Faciliter la **transparence et la traçabilité** des données, en réponse aux exigences des organes de supervision
- Favoriser une **culture data-driven**, où la donnée devient un levier d'optimisation interne et d'innovation
- Valoriser les données existantes à travers des **services à valeur ajoutée (monétisation)**, notamment sous forme d'APIs, d'indicateurs régionaux, de services DaaS pour les membres et partenaires

3- LANGUE DE REPONSE

Pour chacun des éléments constituant le dossier de réponse, le soumissionnaire devra se conformer au respect de la langue de présentation. La langue de travail du GIM-UEMOA étant le français, tout soumissionnaire devra s'y conformer.

4- DESCRIPTION DE LA PRESTATION

4.1 Objet de la prestation

La présente prestation a pour objet d'accompagner le **GIM-UEMOA** dans la conception, la mise en place et l'opérationnalisation d'un cadre de **gouvernance des données** et d'une **stratégie de monétisation des**

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

TDR : SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA

• p3

données, alignés sur les objectifs stratégiques de l'institution et conformes aux meilleures pratiques internationales.

Le prestataire retenu devra fournir une expertise méthodologique, technique, organisationnelle et réglementaire permettant de :

- Définir une **vision stratégique de la donnée** comme actif au service de la performance et de l'innovation.
- Mettre en place un **modèle de gouvernance fédérée**, clarifiant les rôles et responsabilités, les règles de gestion, les processus de qualité et de sécurité, ainsi que les mécanismes de contrôle.
- Identifier, documenter et prioriser les **produits data stratégiques et monétisables**, en lien avec les besoins métiers et les opportunités externes.
- Proposer un **modèle économique de valorisation** des données (Data-as-a-Service, API Economy, tableaux de bord régulateurs, etc.), intégrant les aspects juridiques et contractuels.
- Aligner les volets organisationnels, métiers et techniques de la gouvernance avec l'**infrastructure souveraine**, afin d'assurer l'efficacité, la sécurité et la pérennité de la gestion des données.
- Appuyer la conduite du changement en formant et sensibilisant les équipes métiers et techniques aux enjeux, pratiques et outils de gouvernance et de valorisation des données.

Le périmètre de la prestation couvre à la fois les données internes, interinstitutionnelles et les données à potentiel de valorisation externe, ainsi que l'ensemble des processus et systèmes concourant à leur gestion.

Le prestataire sera responsable de la production des livrables attendus, de l'animation des instances de pilotage et de la coordination avec les autres parties prenantes du projet.

4.2 Lieu d'exécution de la prestation

Le lieu principal d'exécution de la prestation est fixé au siège du **GIM-UEMOA**, situé à Dakar, Sénégal.

Le prestataire devra assurer une présence régulière sur site pour les activités nécessitant une forte interaction avec les équipes du GIM-UEMOA, notamment :

- Ateliers de cadrage et de validation avec les directions métiers et techniques.
- Réunions du comité de pilotage et des comités opérationnels.
- Formations et sessions de sensibilisation des équipes internes.
- Sessions de restitution et présentation des livrables.

Une partie des travaux pourra être réalisée à distance, sous réserve de validation préalable et dans le respect du planning et des modalités définies en comité de pilotage.

Le prestataire devra assurer la disponibilité des ressources désignées tout au long de la mission, que ce soit en présentiel ou en visioconférence, afin de garantir la fluidité des échanges et la qualité des livrables.

4.3 Prestations du cabinet

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

TDR : SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA

• p4

Pour la présente consultation, le **GIM-UEMOA** souhaite s'attacher les services d'un ou plusieurs prestataires **agréés et expérimentés**, disposant de **références solides** et de **compétences éprouvées** dans les domaines suivants :

4.3.1 Périmètres fonctionnels couverts

Le prestataire devra démontrer sa capacité à intervenir de manière transverse et intégrée sur les principaux axes métiers et stratégiques suivants :

- **Finance** : compréhension des enjeux liés aux données financières et réglementaires dans un contexte interbancaire et régional.
- **Opérations** : optimisation des flux transactionnels, qualité et sécurité des données opérationnelles.
- **Marketing et Commercial** : identification et valorisation des données clients, conception d'offres data-driven.
- **Pilotage Direction Générale** : accompagnement stratégique, indicateurs de performance, mise en place d'une culture décisionnelle orientée données.

4.3.2 Compétences techniques attendues

Le prestataire devra également démontrer son expertise sur les aspects technologiques émergents et structurants :

- Mise en œuvre de solutions et architectures pour l'exploitation avancée des données au sein de l'IA souveraine.
- Maîtrise des enjeux de conformité avec les politiques de souveraineté numérique et de localisation des données.

4.3.3 Organisation de la gouvernance data

Le prestataire devra être en mesure de proposer des recommandations relatives à :

- La conception et l'organisation de la structure interne en charge de la donnée (**Chief Data Office** ou équivalent).
- Le **positionnement stratégique de la fonction data** dans l'organigramme et son rattachement hiérarchique optimal.
- La déclinaison opérationnelle des rôles (CDO, Data Owner, Data Steward, etc.) et l'animation de la gouvernance fédérée.

4.3.4 Conformité aux standards et préparation à la certification

Le prestataire devra être familier des principaux standards, cadres méthodologiques et réglementations relatifs à la gestion des données, et être en mesure d'accompagner le GIM-UEMOA dans la **préparation aux certifications afférentes**, notamment :

- **ISO 8000** (Data Quality)

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

TDR : SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA

• p5

- **DMBOK** (Data Management Body of Knowledge – DAMA)
- **CMMI-DM** (Data Management Maturity Model – CMMI Institute)
- **RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données)
- Toute autre norme ou certification pertinente dans le contexte régional et sectoriel

Le prestataire devra démontrer sa capacité à aligner la stratégie et la mise en œuvre avec ces référentiels et à assister le GIM-UEMOA dans la préparation et la réussite des audits/certifications qui en découlent.

4.3.5 Compétences transverses

Le prestataire doit également :

- Justifier de références pertinentes dans le secteur bancaire, financier ou interbancaire.
- Disposer de consultants seniors ayant une double compétence métier & technologique.
- Être en mesure d'assurer la conduite du changement et la montée en compétences des équipes internes.

4.4 Méthodologie

La méthodologie proposée par le soumissionnaire devra tenir compte de la spécificité du domaine d'intervention du GIM-UEMOA.

5- LIVRABLES ATTENDUS DU PRESTATAIRE

Dans le cadre de la mission d'accompagnement à la mise en place de la gouvernance des données et de la stratégie de monétisation, le prestataire devra produire et remettre au GIM-UEMOA l'ensemble des livrables suivants, conformément aux objectifs définis dans ce cahier des charges et selon le planning validé par le comité de pilotage.

5.1 Diagnostic et cartographie initiale

- Cartographie des données stratégiques et des principales sources de données existantes.
- Identification des flux, acteurs et systèmes contribuant à la collecte, la transformation et l'utilisation des données.
- Rapport détaillé incluant recommandations prioritaires (quick wins et chantiers structurants).
- Projet de normalisation applicable à l'ensemble de l'écosystème financier régional prenant en compte les Etats de l'UEMOA

5.2 Charte de gouvernance des données

- Document définissant :

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

TDR : SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA

• p6

- Les principes directeurs de la gouvernance.
- Les rôles et responsabilités (CDO, Data Owners, Data Stewards, DSI, métiers...).
- Les règles et processus relatifs à la qualité, la sécurité, la confidentialité, l'accès et le cycle de vie des données.
- Schéma d'organisation et modèle RACI de la gouvernance.

5.3 Catalogue des produits data

- Élaboration d'un inventaire des données stratégiques et à potentiel de monétisation.
- Documentation de chaque produit data sous forme de fiche descriptive

5.4 Modèle économique et stratégie de monétisation

- Étude de marché et benchmark des pratiques de valorisation des données (Data-as-a-Service, API Economy...).
- Identification des cas d'usage pertinents pour le GIM-UEMOA.

5.5 Roadmap opérationnelle

- Planification détaillée de la mise en œuvre du cadre de gouvernance et des initiatives de monétisation.
- Priorisation des actions, définition des jalons et identification des Quick Win , POC data.
- Proposition d'un dispositif de pilotage et d'évaluation de la performance (KPI).

5.6 Kit de communication et formations

- Supports pédagogiques pour la sensibilisation des équipes métiers et techniques à la gouvernance des données.
- Guide d'utilisation et de contribution au catalogue des produits data.
- Organisation et animation de sessions de formation ou d'ateliers pour les utilisateurs internes.

5.7 Reporting et documentation finale

- Comptes rendus des ateliers, comités et points de suivi.
- Version finale consolidée des livrables, validée et remise en version numérique et imprimable.
- Présentation de restitution devant le comité de pilotage et la Direction Générale.

6- PREPARATION ET PRESENTATION

6.1 Préparation de la soumission

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

TDR : SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA

● p7

Pour la préparation de leur soumission et pour toutes informations complémentaires, les soumissionnaires peuvent s'adresser au GIM-UEMOA aux contacts ci-après :

Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA)
Almadies, Immeuble Hermès non loin de Fana Hôtel, Zone 9 Lot G
Boîte Postale : 8853 Dakar Yoff (Sénégal)
Tél. : (221) 33 869 95 95 – Fax : (221) 33 820 54 65
E-mail : offres@gim-uemoa.org ; Site internet : www.gim-uemoa.org

6.2 Présentation de la soumission

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être transmis par **voie électronique** à l'adresse offres@gim-uemoa.org mentionnée

Le mail ayant pour objet de soumission - Offre pour « **SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES AU GIM-UEMOA** », devra contenir les documents en pièce jointe au format PDF :

- **L'offre technique** devra comprendre comprendra une note de compréhension des termes de référence, une présentation détaillée du soumissionnaire et ses références, une présentation détaillée de l'équipe chargée de la mission et ses qualifications, la méthodologie et le planning associé.
- **L'offre financière** donnera le coût total de la prestation libellé **en francs CFA HT et en TTC** ainsi que les charges en jours-hommes.

Les variations maximales de prix en cas d'augmentation ou de réduction du volume des travaux ne peuvent dépasser 30% du montant du marché initial.

- **L'avant-projet de contrat** devra être en format Word.

[Il est porté à la connaissance des soumissionnaires relativement au contrat, que les avant-projets de contrat sous forme de Conditions générales, habituellement considérées par les soumissionnaires comme non modifiables, feront l'objet de modification si les circonstances l'exigent afin d'une part, de prendre en compte l'expression des besoins du GIM-UEMOA telle que déclinée dans les présents termes de référence et d'autre part, de préserver les intérêts de l'Institution].

[Il est également porté à la connaissance des soumissionnaires que le GIM-UEMOA se réserve le droit de déterminer à sa seule discrétion, le mode de règlement des litiges (Voie judiciaire ou arbitrage).

En cas de choix de la voie judiciaire, le litige sera soumis aux juridictions compétentes du Sénégal.

Dans l'hypothèse où l'arbitrage est retenu, le litige est impérativement soumis à la chambre de conciliation et d'arbitrage de Dakar à défaut d'un accord amiable.

L'arbitrage se fait à Dakar, et se déroule en langue française.

Les frais de l'arbitrage sont à la charge de la partie perdante.

Le contrat est impérativement régi par le droit communautaire de l'OHADA.]

Le dossier administratif comprendra les éléments suivants :

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

TDR : SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA

• p8

- **Justificatif de régularité fiscale et sociale.**

Les soumissionnaires devront justifier de leur régularité du point de vue fiscal et social, et mettre à la disposition du GIM-UEMOA les attestations y afférentes.

- **Registre de commerce (ou équivalent).**

6.3 Variantes

Les soumissionnaires sont autorisés à proposer, en sus de l'offre de base définie dans les présents termes de référence, une offre alternative. Les soumissionnaires devront, le cas échéant, constituer deux dossiers distincts portant respectivement les mentions « Offre de base » et « Variante » en sus des exigences prévues dans les termes de référence.

Pour l'évaluation des offres, il sera procédé au classement séparé des offres de base et des variantes puis à la détermination de l'offre la plus avantageuse entre la meilleure offre de base et la meilleure variante.

6.4 Validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

6.5 Conditions financières

Le prix définitif ainsi que les conditions de paiement des prestations seront discutés d'accord parties.

Toutefois, il est porté à la connaissance des soumissionnaires que les paiements seront fractionnés et ne seront effectués que suite à la validation de chaque livrable conformément au calendrier de réalisation de l'étude.

Dans l'hypothèse où une avance de démarrage est sollicitée par le soumissionnaire retenu, celle-ci ne pourra excéder trente pour cent (30%) du montant total du marché.

L'avance de démarrage devra être couverte à cent pour cent (100%) par une lettre de garantie délivrée par un établissement de crédit agréé par la BCEAO si le titulaire est une personne morale, ou une caution si le titulaire est une personne physique.

La durée de validité de cette garantie ou caution devra être prorogée à son expiration, en cas de non-exécution du marché à hauteur du montant versé au titre de l'avance.

6.6 Délai et lieu de dépôt

Les offres devront être déposées au GIM-UEMOA ou envoyées à :

**Monsieur le Directeur Général du GIM-UEMOA
Almadies, Immeuble Hermès non loin de Fana Hôtel, Zone 9 Lot G
Boîte Postale : 8853 Dakar Yoff (Sénégal)**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Mardi 26 août 2025 à 16 heures TU**. Toute offre parvenue après la date limite indiquée sera considérée comme irrecevable.

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

TD R : SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA

• p9

Tout soumissionnaire souhaitant obtenir des informations complémentaires sur les termes de référence peut en faire la demande par écrit à l'adresse indiquée à l'alinéa 1^{er} ci-dessus.

Une réponse écrite sera communiquée au soumissionnaire pour les demandes d'informations complémentaires jugées pertinentes par le GIM-UEMOA.

Le GIM-UEMOA se réserve le droit de modifier le dossier d'appel à concurrence par voie d'additifs, à son initiative ou en réponse à une demande d'information complémentaire formulée par un soumissionnaire.

Par conséquent, la modification du dossier d'appel à concurrence peut donner lieu à une prolongation de la date limite de dépôt des offres. Les obligations des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initialement arrêtée seront régies par la nouvelle date limite.

7- MODALITES DE SELECTION

Le GIM-UEMOA garantit l'égalité des chances à toutes les soumissionnaires à cette offre en toute transparence, et ce, suivant ses procédures internes de consultations restreintes de prestataires. Les offres techniques des consultants seront évaluées suivant la grille ci-dessous :

1. Offre technique	80
Compréhension des TDR	15
Méthodologie	15
Compétence, profil du soumissionnaire	20
Expérience dans le domaine	20
Références (Attestations de bonne fin d'exécution)	10
2. Offre financière	20
Total	100

NB : Ne sont prises en compte que les expériences sur des missions similaires.

Les soumissionnaires présélectionnés doivent obtenir une note minimale de **60/100** relativement à l'offre technique pour être présélectionnés pour la suite de la procédure.

Pour l'évaluation financière, l'offre financière qualifiée ayant le coût forfaitaire le moins élevé aura la note de vingt (20) points.

Les autres offres ne recevront « Ni points », calculés suivant la formule ci-après :

Ni = ... x So/Si dans laquelle :

- **Ni** = le nombre de points à attribuer à l'offre évaluée ;
- **So** = le montant de l'offre financière la plus basse ;

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

TDR : SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA

• p10

- **Si** = le montant de l'offre financière évaluée.

Le choix du soumissionnaire reste à la seule discrétion de la commission.

Il est à noter que seules les attestations de bonne exécution produites seront prises en compte lors de l'évaluation des offres.

En cas de non-sélection d'un soumissionnaire les offres techniques et financières ne sont pas renvoyées.

8- RECOURS

Tout candidat à une procédure d'attribution de marché peut former un recours gracieux par écrit, adressé au GIM-UEMOA. Le recours ne peut porter que sur la décision d'attribution du marché.

Le recours doit être exercé dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrés à compter de la réception du courrier de notification de l'appel à concurrence. Lorsque le recours est fondé, le GIM-UEMOA doit procéder à la réparation éventuelle des dommages causés en révisant les décisions inéquitables prises ou en reprenant toute la procédure suivant les règles en vigueur.

Le délai de réponse du GIM-UEMOA est de dix (10) jours ouvrés maximum. Passé ce délai, et sans une réponse du GIM-UEMOA, le recours est considéré comme rejeté.

9- CONTROLE

Le fournisseur sélectionné sera soumis à une procédure d'évaluation si le type de prestation fournie fait partie du domaine d'application de la procédure d'évaluation des fournisseurs en vigueur au niveau du GIM-UEMOA.

Le GIM-UEMOA se réserve également le droit de procéder à des vérifications ou audits si nécessaire chez le fournisseur.

10- CONFIDENTIALITE

Les soumissionnaires sont tenus de respecter la confidentialité de l'ensemble des informations communiquées.

A ce titre, ils s'engagent à :

- Garder confidentiel tous documents ou informations, de quelque nature qu'ils soient, qui leur ont été communiqués par le GIM-UEMOA ou dont ils ont eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de la réalisation des prestations ;
- Utiliser ces documents et informations aux seules fins d'exécution des prestations, à l'exclusion de toute autre utilisation, même partielle. En conséquence, même après la fin de la prestation, ils ne peuvent les communiquer à des tiers ou les exploiter dans leurs relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du GIM-UEMOA ;

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

TDR : SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA

• p11

- Restituer sans délai ou sur simple demande du GIM-UEMOA, tout document jugé confidentiel.

11- DISPOSITIONS FINALES

Une notification de sélection ou de non-sélection est envoyée à chaque soumissionnaire à l'issue de l'évaluation des offres. Le GIM-UEMOA n'est pas tenu de se justifier sur les raisons de la non-sélection d'un candidat.

Le GIM-UEMOA se réserve le droit d'ajourner la présente mission si les circonstances l'exigent, sans être tenu de faire connaître les motifs de sa décision.

Il est également porté à la connaissance des soumissionnaires qu'en cas d'attribution du marché, le cabinet retenu devra maintenir l'équipe des intervenants proposée lors de l'appel d'offres ou à défaut une équipe équivalente si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, toute modification devra être acceptée par le GIM-UEMOA.

FIN DU DOCUMENT

© Ce document est la propriété du GIM-UEMOA. Il ne peut être utilisé, reproduit ou divulgué sans autorisation écrite préalable

TDR : SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DU CADRE DE GOUVERNANCE DES DONNEES DU GIM-UEMOA • p12